



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 31 janvier 2017  
19 heures 00

-----

SL/DC

N° 002102

Ressources  
Humaines - Personnel  
non permanent -  
Accroissement  
temporaire d'activités.

Affiché le :

Le mardi 31 janvier 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 25 janvier 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

**ONT DONNE PROCURATION** : M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint)

**ABSENTS** : M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Isabelle MORARD-PONTET est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 30

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est prévu le recrutement de sept emplois d'avenir au service animation jeunesse sur l'année 2017. La campagne de recrutement a été lancée. Toutefois, dans l'attente de ces recrutements et pour assurer le bon fonctionnement du service, il est proposé de prévoir le recours à trois agents non titulaires pour accroissement temporaire d'activités.

Vu, l'article 3 de la loi du 26/01/1984 modifiée relative à la Fonction Publique Territoriale.

Madame le Maire propose les recrutements suivants :

Service	Nombre d'agents/grade	Durée hebdomadaire	Période	Rémunération
Animation Jeunesse	3 adjoints d'animation territoriaux	Temps complet (35h/semaine)	Du 01/02/2017 au 31/03/2017	Echelle C1 – Echelon 1 – Indice Brut : 347 – Indice Majoré : 325

### LE CONSEIL A L'UNANIMITÉ

**Approuve**, les propositions de recrutement de Madame le Maire.

**Autorise**, Madame le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions précitées.

**Dit**, que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice de l'année 2017.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**